

## Comment le pays des doigts de l'homme a castré les bretons de leur langue, et martyrise les enfants de la "révolution" des lumières à nos jours.

La langue bretonne, infiniment subtile et beaucoup plus ancienne que le français, est non seulement dévalorisée d'une manière outrancière, mais **insultée**. Ce n'est pas une langue : c'est un jargon, un patois, un dialecte corrompu, un baragouin, un charabia, un instrument de dommage et d'erreur. Ceux qui l'utilisent ne parlent pas, ils « patoisent », ils « baragouinent », ils « déblatèrent », ils « parlent vicieusement ». Cet idiome est un reste des cavernes de Cro-Magnon, une séquelle de la préhistoire, un « dernier reste de la féodalité », un langage de sorciers, une « relique barbare et arriérée d'un autre âge ». Il obscurcit et engourdit la pensée, prolonge l'enfance de la raison et la vieillesse des préjugés, empêche de raisonner, de comprendre, d'assimiler les idées nouvelles, en particulier les « idéaux » révolutionnaires, la démocratie, la République. C'est, dit Hugo, « une tombe pour la pensée ». Il est d'ailleurs, à l'oreille, hideux, inélégant, grossier, guttural, imprononçable, et ne peut l'être qu'au prix de grimaces, et de contorsions du visage et du corps. Cette « grande vaincue de l'histoire » (sic), selon les « savants » français qui n'en comprennent pas le premier mot, décrète qu'elle n'a produit aucune poésie, aucune littérature, aucune œuvre littéraire de valeur. Il serait impossible que cela soit, puisqu'il n'y a pas de grammaire bretonne (!). (Ils ignorent qu'on en compte une bonne vingtaine, celles de Le Gonidec et ses élèves très perfectionnées !). Les prêtres, qui continuent à l'utiliser pour prêcher (c'est la seule langue parlée et comprise dans les diocèses de l'Ouest), sont particulièrement visés. Ils se servent de ce jargon infâme pour « maintenir les Bretons dans leurs superstitions religieuses », pour les asservir, pour faire entrer dans leurs pauvres cranes de demeurés des idées perverses, pour « les fanatiser », pour « chasser des têtes bretonnes les idées de liberté ». etc. Ils deviennent des « sorciers », des « raticrons », des « calotins bretons ensoutanés ». Ces insultes se prolongent jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, et même n'ont pas disparu : voyez le grand linguiste Mélenchon et ses émules !

Dans l'administration, l'usage de la langue est formellement interdit. La France met en place **un système médiéval de persécutions, digne de l'Inquisition**, et de sanctions à l'encontre de tous ceux qui entendent perpétuer la culture qui, jusqu'alors, avait été, pour les lettrés, un sujet de fierté. Des escouades d'instituteurs français sont envoyés dans les écoles bretonnes, avec des directives précises réitérées par les préfets et les sous-préfets : « assassiner la langue bretonne » (dès 1831), « éradiquer totalement l'idiome local », (de nombreux textes et directives ministérielles accablants, ont été publiés, cette politique étant initiée, surveillée, amplifiée depuis Paris) ; « la corrompre, afin qu'on ne le comprenne plus » (sic !) interdire, manu militari au besoin, de parler breton (horreur ignoble : des gendarmes rendent visite aux parents dans les fermes, pour les intimider), infliger des punitions aussi vexantes que possibles aux enfants, aux parents, aux familles, qu'on culpabilise à outrance. Les prêtres, curés et religieux, qui prêchent dans la langue nationale, la seule qui soit comprise, sont privés de leur salaire (la séparation de l'église et de l'Etat n'intervient qu'en 1905). Dans les écoles, les enfants sont **terrorisés**. On les montre du doigt, on rit d'eux lorsqu'ils confondent un terme français avec un terme breton ; on les entraîne à se moquer des autres ; on les isole au piquet, on leur donne des coups de

règle sur les doigts, des gifles, voire coups de pied ; on les punit lorsqu'on les surprend à parler breton dans la cour ; on accroche à leur cou un objet infamant tel qu'un sabot, une corne de vache, ou tout autre objet ridicule. Dans certaines écoles, fait criminel pour ceux qui s'en sont rendus coupables, on accroche au cou de ces malheureux l'ardoise d'infamie : « **Breton = cochon** ». (Cette dernière pratique a marqué les esprits, d'une manière définitive, les Bretons ne l'oublieront pas, et ne la pardonneront jamais). Une autre ignominie est inventée : la culture de la délation ; l'enfant surpris à parler le breton, conserve le « symbole » infamant au cou, jusqu'au moment où il aura réussi à dénoncer à l'instituteur un autre délinquant. Certains n'osent plus rentrer chez eux, attendent la nuit, et contournent le village. Les parents sont tellement conditionnés, qu'ils infligent de nouvelles punitions à l'enfant, après le coucher du soleil.

Le ministère Combes invente le concept « d'usage abusif du breton », pour empêcher qu'il soit utilisé dans les églises. Le pire, sans doute, dans ce pays traditionnellement très religieux : **priver les enfants de confirmation**, et même de **communion**, s'ils ne connaissent pas suffisamment le Français. La langue du colonisateur, dénommée « langue nationale » dans un pays qui en possède une, bien avant les français, autorise les plus zélés à traiter le breton de « langue étrangère » (!).

Des journalistes, des hommes politiques connus, que l'on avait cru sains d'esprits, préconisent des mesures extrêmes : « Il faut **frapper les curés** » ; « tapons dessus, de toute la rigueur des lois, de tous les poings des gendarmes » (*La Lanterne*) ; « il faut prendre des mesures énergiques, sans hésiter » ; « il faut utiliser des commissaires de police courageux, des préfets, des magistrats, des fonctionnaires républicains pour entreprendre la **colonisation de la Bretagne** » (!!!); « **il faut faire totalement disparaître la langue bretonne** » (de Monzie, ministre, 1925) ; « la seule réponse, est **d'emprisonner** tous ceux qui forment les revendications linguistiques bretonnes » (Albert Dalimier, ministre du travail, 1932).

Détail horrible : la « Déclaration Universelle des droits de l'Homme », pendant qu'on procède à un véritable lavage des cerveaux, est enseignée dans les écoles. Les enfants bretons y croient. Ils sont tellement infériorisés, tellement convaincus d'appartenir à une race de sous-débiles, qu'ils regardent la lumière française comme étant leur seule planche de salut.

**Les résultats** de cette politique sont spectaculaires. En 1850, à l'exception des villes, toute la moitié ouest de la Bretagne est encore bretonnante. En 1850, 160 communes du Finistère sur 160 parlent le breton. On dénombre à l'époque 1,6 million de locuteurs. En 1940, la langue de communication, dans les campagnes bretonnes, chez les marins, chez les artisans, les commerçants des villages et des petites villes, est le breton. En 2000, ce chiffre est presque tombé à **zéro**.

En 2008, les efforts de la France ont abouti à un résultat étonnant : il reste 200 000 locuteurs bretons, tous âgés. Pour entretenir l'illusion, et perpétuer l'hypocrisie, la France a « autorisé » la création de quelques classes bilingues, mais freine de toutes ses

forces en s'opposant féroce­ment à toute progression de la langue nationale. Après un simulacre de débat au Parlement, elle a fait semblant d'autoriser les langues régionales, ce qui est fermement démenti sur le terrain. La politique de la France est **l'éradication totale du breton. Honteusement, elle joue la montre !**